



# Conseil de développement de La CIREST

C'est quoi le conseil de développement ?

C'est une instance de participation, un outil de dialogue et de concertation notamment en charge du suivi et de l'accompagnement du projet de territoire.

Constitué de 20 membres représentatifs des activités économiques, sociales, culturelles et associatives présentes sur le territoire, il est un véritable lieu d'échanges et de débats pour imaginer les projets d'avenir.

**20 membres répartis en 3 collèges :**

- Développement économique : 6 membres
- Sociétal : 10 membres
- Personnes qualifiées : 4 membres

## ➔ JE SOUHAITE CANDIDATER

Conditions requises :

- Avoir 18 ans et plus ;
- Habiter et/ou travailler sur le territoire de la CIREST ;
- Ne pas avoir de mandat électoral en cours ;

Remplissez le dossier de candidature dans les pages qui suivent et retournez-le :

Par courrier à

**Conseil de développement CIREST**

BP 124

28 rue des Tamarins  
97470 Saint-Benoit

**Devenez acteur  
de votre territoire**

**Rejoignez-nous !**

**Vous habitez et/ou  
travaillez sur le territoire  
de la CIREST ?**

**Rejoignez le conseil de  
développement !**

